À Soliers, le supermarché du bois de chauffage

Les entreprises de la région. Biocombustibles fournit en granulés ou plaquettes de bois 25 des 130 chaufferies normandes. Et, de plus en plus de particuliers se fournissent à l'entrepôt ouvert près de Caen.

« Un sac de granulés de bois de 15 kilos me coûte 3,99 €. Et ça chauffe ma maison toute une journée. » Parole de consommateur bas-normand. Bon marché, écologique, le bois de chauffage a le vent en poupe.

Chez Biocombustibles, on l'a bien compris. Depuis novembre, cette entreprise normande spécialisée dans la valorisation du bois en énergie a ouvert, à Soliers, près de Caen, un entrepôt pour répondre à la demande croissante des particuliers.

Équipés de chaudières ou de poêles, les clients peuvent acheter désormais leurs granulés, plaquettes sèches, bûches de bois, bois densifiés, directement à l'entrepôt ou les commander par internet. **« On stocke gratuitement les combustibles »**, précise Florence Grell, assistante de direction.

Sébastien Mauviet, responsable du magasin de Biocombustibles SAS à Soliers ; Florence Grell, assistante de direction et Théo Turgis, commercial stagiaire. Près de 350 tonnes de granulés de bois sont stockées dans l'entrepôt de Soliers.

Du bois issu des forêts normandes

Quelques-uns des cinquante clients particuliers ont ainsi acheté une palette d'une tonne et l'ont laissée en dépôt. Ils ponctionnent au gré de leur consommation.

Les camions de Biocombustibles livrent aussi à domicile une quarantaine de clients équipés de chaudières et remplissent leur silo de trois à quatre tonnes de granulés. De quoi chauffer toute l'année une maison. La tonne de combustibles, en vrac, est facturée 286 € (TTC) sur Caen et 299 € en sac. Faites-le calcul...

Ce bois, 100 % « made in Normandie » est issu des forêts ou des haies de la région. Tous les jours, Biocombustibles en collecte 1 500 tonnes auprès de ses fournisseurs. **« On récupère les déchets de scieries, les écorces, les palettes provenant des scieries, des exploitations forestières, des élagueurs. »**

Ce bois est transformé par des broyeurs. Les granulés sont analysés, stockés dans 17 plateformes normandes. Puis acheminés chez les clients... qui ne sont pas tous des particuliers.

60 camions

Chaque jour, 60 camions de Biocombustibles SAS livrent 19 chaufferies collectives (Vire, Honfleur, Cherbourg par exemple), lesquelles alimentent en chaleur des habitats collectifs ou des piscines, ainsi que 6 chaufferies industrielles comme celle d'Isigny Ste Mère, la laiterie produisant de l'énergie à partir du bois.

Les besoins de ces chaufferies absorbent les trois quarts des 300 000 tonnes de bois valorisés l'an dernier par Biocombustibles SAS (8 % de la valorisation régionale). Une autre part (18 %) repart vers l'industrie sous forme de panneaux de bois et granulés, les particuliers ne consommant que 3,17 % de l'approvisionnement.

Mais ça ne devrait pas s'arrêter là. L'Europe a fixé à 20 % la part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique qui n'est actuellement que de 10 % en France dont la moitié grâce au bois.

Guillaume LE DU.

Biocombustibles SAS est détenu par EBF, énergie bois forêt qui regroupe 100 entreprises normandes de la filière bois. L'entreprise dont le siège est à Fleury-sur-Orne (Calvados), emploie 25 salariés en Basse-Normandie pour un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros (www.biocombustibles.fr)

La vie des entreprises de l'Ouest sur **ouestfrance-entreprises.fr**

Philippe Deiss, homme des ports

Regroupant les ports de Caen et Cherbourg, PNA est aujourd'hui piloté par Philippe Deiss, auparavant directeur du port de Rouen.

DR

Philippe Deiss a succédé à Jean-Michel Sevin, parti en retraite, à la tête de Ports Normands associés.

Les ports de Saint-Malo, Bordeaux, Rouen et aujourd'hui Caen et Cherbourg. Homme des ports, Philippe Deiss, 50 ans, est le nouveau directeur général de PNA, Ports Normands Associés. Il succède ainsi à Jean-Michel Sevin qui a fait valoir ses droits à la retraite. Présidé par Laurent Beauvais, PNA chapeaute, depuis 2007, la gestion des ports de Caen et Cherbourg.

Périgourdin né à Bordeaux, Philippe Deiss est **« ravi »** de piloter les deux ports bas-normands. **« C'est une nouvelle étape choisie, voulue. J'ai un grand plaisir de travailler ici »** insiste-il. Des collègues portuaires se sont étonnés de le voir passer de la direction générale du port autonome de Rouen à Caen. Le port de Rouen où il a notamment mis en place, avec succès, Haropa, nouvelle structure commerciale regroupant les ports du Havre, de Rouen et Paris.

Dans son bureau caennais, l'ancien élève de l'École nationale des travaux publics, puis de l'École des Ponts et Chaussées souligne **« la dynamique des projets portuaires pour Cherbourg et Caen. PNA compte un programme d'investissements parmi les plus importants des ports français, 60 millions d'euros en 2015. Ce n'est pas rien. »**

Cherbourg parie sur les énergies marines renouvelables. **« Il n'y a pas que les EMR,** sourit Philippe Deiss. **Il y a aussi la pêche, la réparation navale, la croisière, le nautisme. »** Le trafic transmanche passagers vers l'Irlande a connu une hausse de 6 % en 2014 : 200 000 passagers avec deux compagnies Irish Ferries et Stena Line et, par ailleurs, 300 000 vers l'Angleterre avec Brittany Ferries.

À Caen-Ouistreham, le transmanche se porte bien aussi. Brittany Ferries frise le million de passagers vers l'Angleterre avec une hausse de 5 % en 2014 et y maintient son trafic fret marchandises alors que ce dernier baisse de 7 % sur le port de Cherbourg.

À Ouistreham, les travaux d'aménagement de l'avant-port, 10 millions d'euros, seront soumis à enquête publique au printemps. Certes, dans ces deux ports, les trafics commerciaux, vrac à Cherbourg, bois à Caen, souffrent. **« Il va nous falloir relancer cela... »**

Jean-Jacques LEROSIER.

8 262 C'est le nombre de créations d'entreprises en 2013 en Basse-Normandie. Soit un recul de 5,3% par rapport à 2012. Dans le même temps, 1 163 cessaient leur activité, soit une baisse de 4,1%.

Orne

Six procès à la session de la cour d'assises

Justice. Du 19 janvier au 6 février, six affaires, dont quatre de viols et une de torture et barbarie, seront jugées à Alençon.

NORMANDIE MATIN